

154815

DRS

MS/AL

REPUBLIQUE DU SENEGAL

INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES AGRICOLES
RICHARD-TOLL

DRS 403
A21

CI000299

ASD
ISR/CI

I. S. R.
EQUIPE SYSTEME FLEUVE
BP. 240 SAINT-LOUIS

RECHERCHES D'ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION
DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE RIZICOLE
AU SENEGAL

INTRODUCTION

Lors des 4^{ème} et 5^{ème} sessions du Conseil d'Administration de l'A.D.R.A.O. tenues respectivement à Ibadan (en Décembre 1974) et à Dakar (en Décembre 1975) les résolutions adoptées demandaient entre autre au Secrétaire Exécutif de l'Association d'aider les Etats-membres à renforcer leurs capacités rizicoles dans les domaines de la recherche d'accompagnement, de la multiplication de semences et de la formation. C'est en application de ces recommandations que l'A.D.R.A.O. appuyée du B.D.P.A. (Bureau pour le Développement de la Production Agricole) et l'I.R.A.T. a entrepris en 1976 au niveau de chape pays membre une étude axée sur les actions nationales et locales en matière de recherche d'accompagnement, multiplication de semences et formation; les objectifs de cette étude étant :

- Pour la recherche d'accompagnement :

- . historique et état actuel de la recherche d'accompagnement ; analyse des projets en cours ou prévus
- . analyse des difficultés, identification des lacunes éventuelles ; recommandations visant à intégrer la recherche d'accompagnement dans les programmes de développement rizicole
- . analyse des mécanismes d'échanges entre les institutions de recherche et de production ; recommandations éventuelles pour intensifier ces échanges.

- Pour la multiplication de semences

- . analyse des dispositifs de multiplication et distribution de semences ; évaluation des résultats ; étude des projets en cours ou prévus.
- . identification des difficultés et lacunes éventuelles ; recommandations éventuelles en vue d'une meilleure diffusion du progrès aux paysans.

- Pour la Formation :

- . Analyse comparée des programmes et capacités d'accueil des écoles de formation du personnel d'encadrement agricole, et des besoins des organismes de développement rizicole.
- . identification des difficultés et lacunes éventuelles ; recommandations.

C'est le rapport établi à la fin de cette étude qui a été envoyé aux structures nationales des différents pays-membres pour avis et modifications éventuelles à apporter avant son examen lors de la réunion prévue du 21 au 25 août 1978 à Monrovia.

La présente note a trait :

- d'une part/observations et remarques se dégageant de
l'étude du chapitre K du rapport consacré au Sénégal.
- d'autre part aux compléments d'information à apporter au
rapport en ce qui concerne la Recherche d'Accompagnement
et la formation dans le domaine de la riziculture.

*
*
** **
*
*

I - OBSERVATIONS ET REMARQUES SUR LE CHAPITRE K
DU RAPPORT CONSACRÉ AU SÉNÉGAL

L'examen du chapitre K du rapport d'étude consacré au Sénégal suscite de notre part les observations suivantes portant beaucoup plus sur la forme que sur le fond :

1 - Page K1 du rapport:

Il convient d'ajouter à la liste des organismes de développement rizicole au Sénégal la SODAGRI (Société de Développement Agricole du Sénégal) qui, comme on le sait, est chargée de la mise en valeur de la vallée de l'Anambé.

2 - Page K2 du rapport :

À propos des chercheurs affectés à plein temps aux recherches rizicoles la liste donnée dans le rapport est à modifier comme suit en tenant compte de l'effectif du projet ADRAO/FANAYE :

- 3 agro-pédologues (Djibélor - Séfa - Richard-Toll)
- 2 sélectionneurs + 1 physiologiste (Djibélor - Richard-Toll)
- 2 entomologistes (Djibélor, Richard-Toll).

3 - Page K3 du rapport :

a) il est indiqué que "la traction animale a été reconnue comme l'alternative de mécanisation la plus intéressante pour la plupart des paysans". Il convient à ce sujet de signaler qu'en matière de riziculture irriguée, il a été montré pour la région du Fleuve que la traction animale ne pouvait être mise en œuvre que pour les seules opérations de transport.

b) en ce qui concerne N'Diol, les recherches d'accompagnement qui y sont conduites en sol de cuvette ont trait à la définition d'un système d'exploitation familial basé sur la riziculture d'hivernage pour le compte de la SAED ; seule une partie du fonctionnement de cette sous-station est assurée par la SAED grâce à une convention de financement renouvelée tous les ans depuis bientôt quatre ans.

4 - Page K4 du rapport:

a) Fanaye, contrairement à ce qui est mentionné dans le rapport n'est pas un PAPI mais une station de recherche qui, dans un proche avenir est appelée à devenir le Centre de Recherches Multidisciplinaires sur les cultures Irriguées pour la région du Fleuve. Ce Centre devant être complété par un chapelet de sous-stations et PAPI localisés tout au long de la vallée suivant les différentes écologies existant entre Saint-Louis et Bakel et réservés aux expérimentations multilocales et d'adaptation.

b) À notre connaissance, la Division Agronomique de la SAED ne conduit pas d'essais à Savoigne, Boundoum et Dagana comme cela est mentionné dans le rapport.

5 - Page K5 du rapport :

Dans les recommandations, il est mentionné que "les problèmes de sols de mangrove se posant en Basse Casamance mériteraient de faire l'objet d'un programme de recherches d'accompagnement". Signalons à ce

sujet qu'un vaste projet de mise en valeur des sols de Basse Casamance avec financement USAID est en cours de réalisation et que dans le cadre de ce projet est prévu un important volet de recherches d'accompagnement.

6 - Pages K9 et K10 du rapport :

- a) la production de semences certifiées par les paysans eux-mêmes qu'ils soient regroupés ou non suppose un sérieux dans les soins à apporter aux champs de production et une rigueur dans le contrôle de la qualité et la collecte. Il nous paraît plus rationnel à l'heure actuelle que la production de semences certifiées pour la satisfaction des besoins des opérations de développement rizicole soit faite au sein de fermes semencières en régie,
- b) le recours à la technique du "minikit" pour améliorer la qualité de la semence à faire produire par le paysan lui-même nous paraît hasardeux ; cette technique, à notre avis, n'a de chance de succès qu'avec des paysans avertis (ayant reçu une formation préalable) et motivés. Généralement, le paysan à qui il est demandé de conduire dans sa propre rizière un carré de multiplication de semence s'intéresse beaucoup plus à sa parcelle de production à vendre qu'au carré semencier. L'expérience du P.R.S. (Projet Rural de Sédhiou) est édifiante à ce sujet.

7 - Page K 15 du rapport :

A côté de l'Ecole Nationale des Cadres Ruraux de Banbey (formant des ingénieurs des travaux agricoles) et l'Ecole des agents Techniques d'Agriculture de Ziguinchor (formant des conducteurs agricoles), il convient de signaler le projet de création d'un Institut National de Développement Rural dont la vocation est la formation de cadres supérieurs (Ingénieurs agronomes).

Après ces observations et remarques d'ensemble, nous nous proposons dans ce qui va suivre d'apporter de s compléments au rapport en ce qui concerne les deux étapes du transfert de technologie que sont : la Recherche d'Accompagnement et la Formation.

II - / RECHERCHE D'ACCOMPAGNEMENT EN MATIERE DE
DEVELOPPEMENT RIZICOLE AU SENEGAL /

1 - Situation Actuelle et Analyse des Projets en Cours

Il est de plus en plus admis qu'il doit y avoir un enchaînement logique et sans hiatus entre le laboratoire de recherche, la parcelle expérimentale et le champ du producteur ; les améliorations techniques et bien plus encore les innovations issues souvent de recherches analytiques doivent descendre jusqu'au producteur par étapes successives, permettant les adaptations nécessaires pour qu'elles se rapprochent le plus possible des conditions réelles d'utilisation.

Ce souci d'adaptation anime de plus en plus de par le monde les organismes de recherches agronomiques à telle enseigne que tout un arsenal

de dispositifs de recherche a été conçu dans bon nombre de pays.

Au Sénégal, des programmes spécifiques ont été entrepris dès l'aube de l'indépendance et ont trait :

- aux recherches analytiques ou de base en station,
- les recherches en parcelles expérimentales ou recherches d'Accompagnement :
 - soit pour l'adaptation au milieu écologique des résultats obtenus en station avant leur proposition à la vulgarisation : cas de l'expérimentation multilocale.
 - soit pour résoudre des problèmes spécifiques et immédiats posés par les organismes de développement : cas des recherches menées dans le cadre des conventions dites particulières.

Ces recherches en parcelles expérimentales étant généralement conduites sur des sous-stations ou ce qu'il est convenu d'appeler PAFEM (Points d'Appui de Pré vulgarisation et d'Expérimentation Multilocale).

Les orientations données à l'heure actuelle à l'I.S.R.A. se fondent sur la mise en place d'un dispositif de recherche conçu de manière à doter chaque zone écologique ou chaque région d'un Centre principal de recherches multidisciplinaires renforcé par un réseau de sous-stations ou PAFEM pour les besoins d'adaptation des résultats obtenus au niveau du Centre avant leur transfert à l'organisme chargé du développement agricole de la région.

C'est ainsi les recherches rizicoles sont pour l'instant limitées aux deux régions que sont la Casamance et le Fleuve :

a) Pour la Casamance :

- * la Station de Djibelor : spécialisée dans les recherches de base en matière de riziculture submergée et de mangrove (variétés, fertilisation, techniques culturales et entomologie), cette station possède un réseau de PAFEM (Kamoboul et Bassaf) pour les besoins d'expérimentation multilocale et la recherche d'accompagnement (essais variétaux et fertilisation). Un projet de mise en valeur des sols de Basse Casamance financé par l'USAID prévoit un important volet de recherche d'accompagnement à confier à cette station.
- * la Station de SEFA : spécialisée dans les recherches de base en matière de riziculture pluviale (variétés, fertilisation, techniques culturales) cette station est dotée d'une série de PAFEM (Dianaba, Vélingara, Magnora) pour les besoins d'expérimentation multilocale (essais variétaux essentiellement).

b) Pour la Région du Fleuve : la station de Fanaye est spécialisée entre autre dans ^{ces} recherches ayant trait à la riziculture irriguée (variétés, fertilisation, système de culture,

entomologie, malherbologie, gestion de l'eau) avec l'appui du projet ADRAO/Fanaye. Cette station ; appelée à devenir la station régionale de recherche sur les cultures irriguées devrait être renforcée dans un proche avenir par un réseau de sous-stations (ou PAFI) distribués tout au long de la vallée pour les besoins de recherches d'adaptation. Il est également prévu la création d'une unité expérimentale à Fanaye pour le test en vraie des résultats obtenus en station dans l'optique de la mise au point de système de production viables et vulgarisables.

Qu'il s'agisse de recherches d'accompagnement pour résoudre des problèmes précis et immédiats posés par le développement ou d'expérimentation multilocale, les programmes sont généralement définis conjointement par la recherche et les organismes de développement. Cette approche de la programmation de la recherche au Sénégal ira sans aucun doute en s'améliorant dans la mesure où l'option est maintenant prise de faire en sorte que les programmes de recherche à définir soient les reflets des besoins de recherche du développement.

2 - Lacunes - Difficultés :

Les difficultés rencontrées dans l'exécution des programmes de recherche d'accompagnement sont essentiellement à notre mis de trois ordres :

- insuffisance du potentiel humain (cadres supérieurs et agents d'exécution)
- insuffisance des crédits de recherche et ^{dans le} éclipses^{s/} . financement dans le cas des conventions dites particulières de recherche.
- inadéquation constatée entre les programmes de recherche d'accompagnement conduits et les besoins des organismes de développement.

La levée de ces difficultés et contraintes est une condition sine qua non pour l'instauration d'une bonne politique en matière de recherche. Pour cela, nous recommandons que :

- a) l'accroissement et l'amélioration du potentiel scientifique de la recherche par une formation soutenue.
- b) prévoir dans tout projet de développement agricole un volet recherche d'accompagnement à court et moyen terme permettant de faire face aux besoins de recherche qui se feraient sentir lors de la phase d'exécution du projet,
- c) définir les programmes de recherche à partir des besoins et des priorités exprimées par les organismes de développement.
- d) instaurer une concertation quasi permanente tant au niveau national que régional entre chercheur et le "développeur".

La création de comités de réflexion recherche/développement serait souhaitable à notre avis ; les animateurs de ces comités doivent être à notre avis des agronomes généralistes.

III -

LA FORMATION DANS LE DOMAINE DE LA
RECHERCHE ET DU DEVELOPPEMENT RIZI-
COLE

Généralement on est unanime à reconnaître que la formation constitue le pilier de réussite tant des actions de recherche que de développement. En effet, l'ampleur et le sérieux du travail requis en matière de recherche agronomique et de développement agricole nécessite un personnel cadre de haut niveau et un personnel d'exécution expérimenté averti et consciencieux.

a) Formation niveau Recherche : deux types de formation peuvent être distinguées au niveau national :

- . la formation des cadres de conception : elle se fait généralement à l'étranger dans des écoles ou des instituts spécialisés,

C'est ainsi qu'en matière de riziculture de jeunes étudiants ou des chercheurs stagiaires sont généralement envoyés à l'étranger dans des écoles ou des Instituts spécialisés pour y subir la formation requise.

- . La formation des agents d'exécution :

Elle se fait soit à l'étranger soit au niveau national par des stages de plus ou moins longue durée. En matière de riziculture, le Sénégal à l'instar des autres pays-membres a de plus en plus recours aux structures de formation de l'ADRAO à Monrovia (Centre régional de formation de Fendal).

b) Formation niveau développement :

Les besoins de formation dans ce cas vont des cadres supérieurs aux producteurs en passant par les agents d'encadrement. Tout comme pour la recherche, la formation des cadres se fait généralement à l'étranger alors que les agents d'encadrement agricole et des producteurs se fait sur place grâce à des ateliers centraux de formation utilisant :

* l'audio-visuelle

* l'alphabétisation en langues nationales.

Sur le plan quantitatif, le manque de cadres spécialisés en riziculture constitue l'un des principaux goulots d'étranglement du développement rizicole.

Cet état est dû d'une part à l'insuffisante capacité des établissements d'enseignement agricole supérieur ou secondaire existants à répondre aux besoins de formation, d'autre part à l'absence de structure de

de formation spécifiques essentiellement au niveau des cadres moyens. Il manque parfois tant dans les Ministères responsables que dans les projets d'intervention nationale une structure de conception et d'organisation de la formation suffisamment étoffée pour pouvoir assurer les études préalables à la mise en oeuvre des programmes, l'organisation et l'évaluation de ceux-ci, le rassemblement des moyens nécessaires.

Sur le plan des structures de formation au niveau national, signalons les deux projets de création :

- d'un Institut National de Développement Rural pour la formation des cadres supérieurs.
- d'un Centre appliqué aux Techniques d'Irrigation pour la formation des cadres moyens, agents de vulgarisation et producteurs.

Ces deux projets, s'ils venaient à être réalisés permettraient de résoudre en partie les problèmes de formation en matière de recherche et développement agricoles.

Nous pouvons donc dire que les actions de formation menées actuellement au niveau national, insuffisantes sur le plan quantitatif, présentent un certain nombre de points faibles demandant à être améliorées en :

- accordant une plus grande importance aux aspects information/formation/perfectionnement au niveau des principes et des objectifs de programmation de la formation.
- renforçant et redynamisant les instances permanentes de conception, coordination, suivi et contrôle des actions de formation.
- mettant en place des structures spécifiques de formation (Instituts, Ecoles et Centres de Formation)
- profitant des possibilités de formation offertes par d'autres pays africains.

C'est sans doute au niveau de la formation que l'ADRAO est le plus à même de contribuer au renforcement des capacités rizicoles des Etats-membres.

A ce sujet, il pourrait être demandé à l'ADRAO de procéder à une deuxième étude consacrée exclusivement à l'identification des besoins des Etats-membres en matière de formation et des moyens à mettre en oeuvre pour assurer cette formation.

*** ***
